

Compte rendu du Conseil du 11 Juillet 2018

Absentes excusées : Andrée GUIGUET-BOUVIER – Marie-Noëlle PERNAUT qui a donné procuration à Annie CHABERT-BONTOUX.

Infos :

Avec la suppression des TAP, le Maire fait un point sur les horaires de Cécile COSTECHAREYRE et de Bernadette GRIVOLLAT. Effectif prévu à la prochaine rentrée scolaire : 30 élèves (33 précédemment) 15 dans chaque classe. Le démarrage du chantier des 5 villas du SDH est reporté car il n'y a pas assez de clients engagés. Le 18 juillet une réunion aura lieu pour programmer, à la rentrée, le chantier de Chateauvieux avec le VRH. Le Maire demande que le programme de travail de l'employé communal soit cadré et suivi régulièrement par l'adjoint aux travaux.

Délibération :

Renouvellement de la convention tripartite avec l'association "Danse et bien être 26". Le Maire lit la convention et précise que la participation annuelle passe de 200 € à 250 €. En plus des charges variables inchangées, le nettoyage de la salle sera facturé chaque fois si nécessaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Tavaux :

Prévisions des travaux sur la commune en 2019 :

- Refaire le mur entre l'école et le terrain de boules
- Ajouter des équipements destinés aux adolescents et adultes sur le terrain de jeux (parcours de santé...)
- Equiper la salle du conseil d'un écran TV en remplacement du vidéoprojecteur HS.
- Repeindre la classe des petits.

L'entreprise TERPEND a commencé à réparer les chemins suite aux orages (facture de 1 100 €). Le Maire a fait une déclaration en préfecture mais peu d'espoir....

Toujours suite aux orages qui ont entraîné des fuites en mairie, l'entreprise GERBOUD a fait un devis de 8 700 € pour revoir les gouttières, les chenaux et les corniches (pose de bavettes).

De même des travaux sont nécessaires pour le toit et les gouttières de l'église.

Le Maire attend d'autres devis.

Urbanisme :

La DDT demande des études de sol si une maison doit être construite sur un terrain ayant une pente supérieure à 10%. Pour cette raison le service commun (ADS) en relation avec la DDT a émis des refus de permis de construire.

Prochaine réunion du Conseil : mardi 4 septembre 2018 à 20 H 30.